

Le chantier étape par étape

(calendrier prévisionnel)

2007

JANVIER

L'assemblée départementale décide de réhabiliter le collège Paul-Langevin et lance le concours de maîtrise d'œuvre.

2010

JANVIER

Choix du maître d'œuvre : Lenoir et associés, architecte associé en groupement au cabinet ADS architecture et aux bureaux d'études AGS ingénierie, BETC et BBN conseils.

2012

AOÛT

Le Département dépose le permis de construire auprès de la Ville de Romilly-sur-Seine.

2013

AVRIL

Consultation des entreprises pour la phase préalable du chantier (1^{er} appel d'offres).

JUILLET

Lancement de la phase préalable du chantier : pose de préfabriqués qui, pendant la durée des travaux, accueilleront les services administratifs, la vie scolaire, la salle des professeurs ainsi que des salles de cours.

2014

SEPTEMBRE

Consultation des entreprises pour les phases de travaux (2^e appel d'offres).

2015

AVRIL

Lancement de la 1^{ère} phase de travaux : restauration du bâtiment Fontaine (bâtiment A) et de l'ex-pavillon Scarm, transformé en logements de fonction (bât. E) ; construction de la demi-pension (bât. D), de la chaufferie (bât. F) et d'une passerelle qui enjambera le bras de Seine et servira de jonction entre la demi-pension et les bâtiments scolaires.

2016

DERNIER TRIMESTRE

Lancement de la 2^e phase de travaux. Démolition du bâtiment central et du bâtiment Langevin, construction des bâtiments d'enseignement B et C.

2019

AOÛT

Fin du chantier.

SEPTEMBRE

Près de 500 collégiens font leur rentrée dans un établissement flambant neuf.

Tous les collèges de l'Aube désormais rénovés grâce au Département

Avec Paul-Langevin, le Département de l'Aube arrive au terme du colossal programme de rénovation des collèges qu'il a entrepris et financé depuis 1986 – date à laquelle il est devenu responsable du parc des 25 collèges publics de l'Aube.

Pour maintenir ce patrimoine en parfait état et ainsi assurer d'excellentes conditions de scolarité, d'accueil et de vie dans les collèges, le Département continue d'investir massivement dans des opérations de modernisation.

Il vote, par ailleurs, chaque année, un programme d'entretien, de mise aux normes et d'adaptation aux besoins.

C'est ainsi qu'il a, par exemple, doté chacune des 700 salles de classe de collège d'un vidéoprojecteur suspendu et d'un ordinateur.

Département de l'Aube

2 rue Pierre-Labonde

BP 394

10026 Troyes cedex

Tél. : 03 25 42 50 50

Fax : 03 25 42 51 74

departement@aube.fr

www.aube.fr

Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT



Rénovation collège Paul-Langevin Romilly-sur-Seine 2014-2019

Conception : **K**ommunik 02/2016

Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT



Un collège rénové en profondeur

La restructuration du collège Paul-Langevin répond à 4 impératifs :

- **préserver l'emplacement, idéal, au centre** de Romilly-sur-Seine,
- **mettre l'édifice aux normes**, notamment quant à l'accessibilité pour les personnes handicapées, quel que soit leur handicap ;
- **adapter les locaux** aux exigences des pédagogies nouvelles,
- **faciliter la circulation** d'un bâtiment à l'autre, pour la sécurité et le confort de tous.

Le collège combinera de nombreux atouts :

- **un accès sécurisé**
Reliant la rue de la Tournelle à l'avenue du Château, un passage privé, strictement réservé, permettra aux cars de transport scolaire de déposer les élèves au pied de l'établissement.
- **une organisation par pôles**
Les activités seront réparties en pôles distincts : administration, enseignement général, enseignement technologique, disciplines artistiques, etc.
- **une demi-pension avec vue sur la Seine**
La nouvelle demi-pension bénéficiera d'une vue imprenable sur le bras de Seine grâce à sa grande baie vitrée, offrant aux élèves une coupure salutaire dans leur journée, au plus proche de la nature.
- **une grande cour de récréation**
Grâce à la démolition du bâtiment central et du préau, le collège retrouvera une grande cour de récréation, d'un seul tenant. À l'entrée, un jardin d'arts et créations est en projet.

- **de tout nouveaux locaux équipés**
Les nouveaux bâtiments abriteront des salles multimédia et informatique, une salle polyvalente et un grand CDI (Centre de documentation et d'information). À la faveur de cette rénovation, le collège sera entièrement câblé et doté des outils informatiques nécessaires à l'utilisation des nouvelles technologies.
- **un double souci du confort et de l'environnement**
Le collège sera parfaitement isolé et muni d'équipements respectueux des nouvelles réglementations thermiques : chaufferie fonctionnant à l'aide de granulés de bois, ventilation double flux...

Préserver la vie au collège pendant les travaux

Les travaux devant s'étendre sur 5 ans, de juillet 2014 à septembre 2019, des zones de travail isolées sont organisées, tout au long du chantier. Objectif : assurer la continuité des enseignements, tout en limitant les nuisances au maximum. Installées à l'emplacement du futur terrain de sport, de l'autre côté du bras de Seine, 20 classes préfabriquées abritent une partie des cours jusqu'à la fin des travaux.

Coût de l'opération : 16 millions d'euros
Financement et maîtrise d'ouvrage : Département de l'Aube.
Maîtrise d'oeuvre : Lenoir et associés - ADS architecture - AGS ingénierie - BETC - BBN conseils.
Superficie totale : 5 500 m² soit 1 400 m² de surfaces rénovées et 4 100 m² de constructions nouvelles ; ce qui représente un agrandissement de 800 m².
Nombre d'élèves : 460 dont 160 demi-pensionnaires.